

# Charte

du Vigneron Indépendant

## Ce vigneron

- Respecte son terroir
- Travaille sa vigne
- Récolte son raisin
- Vinifie et élève son vin
- Élabore son eau de vie
- Met en bouteille dans sa cave sa production
- Commercialise ses produits
- Se perfectionne dans le respect de la tradition
- Accueille, conseille la dégustation et prend plaisir à présenter le fruit de son travail et de sa culture



Seul le vigneron signataire de cette charte et adhérent aux Vignerons Indépendants de France peut se prévaloir de ce logo.

*Des vins et des personnalités authentiques*